

Thèmes > Les déplacements >

Les déplacements en transports en commun >

La carte nationale de réduction pour les transports en commun

La carte nationale de réduction pour les transports en commun

Dernière mise à jour 23/01/2026

Les personnes aveugles et malvoyantes avec une vision réduite d'au moins 90% peuvent bénéficier d'une carte offrant la gratuité sur les réseaux de transports en commun STIB, TEC et De Lijn. La carte permet aussi de voyager gratuitement sur le réseau SNCB, mais seulement en Belgique et en 2^e classe.

En principe, la carte est valable à vie. Si ce n'est pas le cas, la date d'expiration est inscrite sur la carte.

Comment se procurer la carte ?

- Si vous êtes reconnu comme complètement aveugle ou malvoyant avec une vision réduite d'au moins 90%, il suffit de prendre contact avec la DG HAN via le formulaire de contact (<https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact>) et de choisir l'option correspondante dans le champ « Sujet » (« carte parking/EDC/de réduction transport en commun ») ;
 - Si vous n'avez pas la reconnaissance comme personne aveugle ou malvoyante avec une vision réduite d'au moins 90%, il faut procéder en deux étapes :
1. Introduire une demande en s'identifiant sur la plateforme MyHandicap (<https://handicap.belgium.be/fr/myhandicap>). Dans l'onglet « Mon dossier », vous voyez l'aperçu des demandes que vous pouvez introduire : cliquez sur « Demande de réduction pour les transports publics (uniquement en cas de handicap visuel) » et remplissez les champs. Votre demande est ainsi introduite.

2. En parallèle, vous devez envoyer à la DG HAN un certificat d'acuité visuelle, via le formulaire de contact de la DG HAN
(<https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact>).

Ressources

- La carte nationale de réduction pour les transports en commun
(<https://handicap.belgium.be/fr/autres-aides/carte-reduction-transports-en-commun>)
DG HAN

Adresses utiles

SPF SÉCURITÉ SOCIALE - DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNES HANDICAPÉES

1000 BRUXELLES

SPF SÉCURITÉ SOCIALE - DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNES HANDICAPÉES
Boulevard du Jardin Botanique 50
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (<https://handicap.belgium.be>)

0800/987.99 (gratuit)

Formulaire de contact (<https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm>)

Fiche de contact (<https://social.brussels/organisation/14938>)

Dernière mise à jour 23/01/2026